



TRÉSORIER CSE

Cette formation Trésorier CSE, disponible en inter, permet de dresser les contours de la mission du trésorier du comité social et économique, désigné dans le cadre de l'article L2315-23 du Code du Travail.

OBJECTIFS

- Comprendre les modalités de décision du CSE (fonctionnement et ASC).
- Maîtriser le rôle du trésorier dans la gestion des ASC.
- Appliquer les règles URSSAF pour éviter les redressements.
- Optimiser l'utilisation du budget de fonctionnement.
- Réaliser les opérations courantes de gestion.
- Présenter des comptes clairs et lisibles.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Module 1 : Cadre Réglementaire et Rôle du Trésorier

- Législation : Loi du 5 mars 2014, Code du travail (articles L.2315-61 à L.2315-71).
- Désignation : Processus de vote, trésorier adjoint, remplacement (absence/démission/révocation).
- Statut protégé : Droits et protections (délégation, formation, licenciement).

Module 2 : Missions et Responsabilités du Trésorier

- Gestion des comptes bancaires : Ouverture, tenue, suivi de trésorerie.
- Gestion quotidienne : Paiement des factures, perception des recettes, archivage.
- Responsabilités : Civile, pénale (exemples concrets : détournement de fonds, accidents lors d'événements).

Module 3 : Obligations Comptables et Budgets

- Seuils et types de comptabilité : Ultra-simplifiée, simplifiée, droit commun.
- Budget de fonctionnement (AEP) : Calcul (0,20% ou 0,22% de la masse salariale), utilisation, transfert vers ASC.
- Budget des ASC : Définition, exemples d'activités, gestion des exonérations URSSAF.
- Documents obligatoires : Livre de comptes, état annuel, rapport de gestion.

Module 4 : Outils et Documents Clés

- Notions comptables : Bilan, compte de résultat, excédent/déficit, fonds de roulement.
- Budget prévisionnel : Méthodologie, analyse des écarts, ajustements.
- Conservation des documents : Durées légales (5 ans, 10 ans, 30 ans).

Module 5 : Relations et Contrôles

- Relations internes : Avec le secrétaire, les élus, l'employeur.
- Relations externes : Banques, URSSAF, experts-comptables.
- Contrôle URSSAF : Préparation, documents à fournir, éviter les redressements.

Module 6 : Études de Cas et Ateliers Pratiques

- Cas concrets : Gestion d'un budget ASC, rédaction d'un rapport annuel.
- Atelier : Simulation de clôture comptable et présentation en plénière.